



Mercredi 24 janvier 2024

Autoroute A54 fermée jeudi 25 janvier, dès 8h30 sur la section Saint-Martin-de-Crau / Grans dans les 2 sens de circulation

En raison d'une manifestation d'agriculteurs autour de l'aire du Merle, l'autoroute A54 qui relie Nîmes à Salon-de-Provence, sera entièrement fermée pour des motifs de sécurité, jeudi 25 janvier dès 8h30, dans les deux sens de circulation, entre les échangeurs n°12 « Saint-Martin-de-Crau » et n°14 « Grans ».

A ces fins, Christophe Mirmand, préfet des Bouches-du-Rhône a pris un arrêté portant réglementation temporaire de la circulation sur l'autoroute A54 (https://www.bouches-du-

<u>rhone.gouv.fr/contenu/telechargement/54535/393363/file/Recueil-13-2024-019-BIS-recueil-des-actes-administratifs-special-du-24-janvier-2024.pdf</u>), dans les deux sens de circulation.

Afin de sécuriser la circulation et de permettre la continuité du trafic routier, des itinéraires de déviation recommandés par les autorités seront mis en place dès 8h30 :

- Sortie obligatoire et entrée interdite à l'échangeur n°14 « Grans » en direction d'Arles
- Entrée interdite à l'échangeur n°13 « Eyguières Miramas » en direction d'Arles
- Sortie obligatoire et entrée interdite à l'échangeur n°12 « St Martin de Crau » en direction de Salon-de-Provence.

Dans l'attente du rétablissement de la circulation sur cette portion de l'autoroute A54, le préfet demande aux automobilistes de **respecter les itinéraires conseillés** sur les panneaux à messages variables (PMV) de l'autoroute, par radio Vinci autoroute (107.7 Mhz) et les panneaux lumineux autoroutiers, et de **différer tout déplacement non indispensable**.

Les services préfectoraux et les gestionnaires d'autoroute restent mobilisés sur le terrain pour sécuriser les abords de cette portion.

Cette fermeture cessera immédiatement à la fin des manifestations et blocages concernés.

Service Régional de la Communication Interministérielle
04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr







